

Date

Le titulaire du présent certificat est tenu de déclarer toute modification sous peine de sanctions prévues par le code de la route

(X.1) DATES DE CONTRÔLES TECHNIQUES

	S044Z334 A 15/07/2026 DS-121-GB

(J.1.1) Genre national
(J.2) Carrosserie (CE)
(J.3) Carrosserie (désignation nationale)
(K) Numéro de réception par type (si disponible)
(P.1) Cylindrée (en cm^3)
(P.2) Puissance nette maximale (en kW) (si disponible)
(P.3) Type de carburant ou source d'énergie
(P.6) Puissance administrative nationale
(Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)
(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur
(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)
(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en dB(A))
(U.2) Vitesse du moteur (en min^{-1})
(V.7) CO_2 (en g/km)
(V.9) Indication de la classe environnementale de réception CE : mention d'en vertu de la directive 70/220/CEE ou de la directive 88/77/CEE
(X.1) Dates de contrôles techniques
(Y.1) Montant de la taxe régionale en Euros
(Y.2) Montant de la taxe sur les véhicules de transports en Euros
(Y.3) Montant du malus CO_2 et de la taxe additionnelle sur la masse en ordre
(Y.4) Montant de la taxe fixe en Euros
(Y.5) Montant de la redevance d'achèvement du certificat d'immatriculation
(Y.6) Montant total des taxes et de la redevance en Euros
(Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques

Communaute européenne

République Française
Ministère de l'Intérieur



Certificat d'immatriculation

Permiso de circulación; Osvědčení o registraci; Registrationsattest;
Zulassungsbescheinigung; Registrationsministerium; Ассета кулупопице;
Registration certificate; Carta di circolazione; Registrācijas apliecība;
Registrācijas liudzums; Fogelsini engedély; Certificat de Registrasyon;
Kerkekenbewijs; Dowód Rejestracyjny; Certificado de matrícula;
Osvědčení o evidenci; Прометно довідення; Faktsterändrotistus;
Registrationsbeweis; Прометозупомога таноч на автомобіля;
Certificat de înmatriculare.

(A) Numéro d'immatriculation
(B) Date de la première immatriculation du véhicule
(C.1) Nom, prénom et adresse dans l'état membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du titulaire du certificat d'immatriculation
(C.2) Nom, prénom et adresse dans l'état membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire
(C.3) Nom, prénom et adresse dans l'état membre d'immatriculation est le propriétaire du véhicule
(C.4) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriété
(D.1) Marque
(D.2) Type, variante (si disponible), version (si disponible)
(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)
(D.3) Dénomination commerciale
(E) Numéro d'identification du véhicule
(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg)
(F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)
(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)
(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage en cas de véhicule tracteur de catégorie autre que M1 (en kg)
(G.1) Poids à vide national
(H) Période de validité, si elle n'est pas illimitée
(I) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le présent certificat
(J) Catégorie du véhicule (CE)